

Bulletin municipal

Albussac

1er semestre 2023



Dans ce numéro :

Mot du Maire	2
État Civil 2022	3
Recherches généalogiques	4
Recensement de la population	5
Travaux 2022	6
Cantine scolaire Tarifs 2023	7
Autorisations d'urbanisme	
Enquête publique	10
Mot des associations communales	11
Guide du tri	19

Pour recevoir directement par courriel diverses informations communales (manifestations, réunions du conseil..., ou même bulletin municipal), envoyez un message au secrétariat : mairie@albussac.fr



De plus, pour être avertis dans les meilleurs délais de certaines informations (coupure sur réseau d'eau, route barrée...) et, dans le même temps, permettre des économies de courrier à la commune, transmettez votre adresse mail et votre numéro de téléphone portable au secrétariat de mairie.

Titre : bulletin municipal
d'Albussac
Éditeur : Mairie d'Albussac
Directeur de la publication :
Guillaume Trémouille
Dépôt légal : janvier 2023

Le Mot du Maire

Chères albussacoises, chers albussacois,

Une année se termine et une autre débute sous des températures un peu trop douces... Espérons avoir un peu de froid et un peu plus de pluie !

Au seuil de cette nouvelle année, je vous adresse, personnellement ainsi qu'au nom de toute l'équipe municipale, tous mes meilleurs vœux les plus sincères et chaleureux.

Que 2023 vous apporte joie, bonheur, prospérité et surtout une très bonne santé ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches.

Vous trouverez un peu plus loin le détail financier des principaux travaux effectués mais en voici une brève présentation :

Pour la voirie, c'est encore 109.739 € HT investis à Lau-
mond, Lachaud, Audubal, grâce
une nouvelle fois à l'aide de
l'État et du Département.

Pour les travaux voirie 2023, il a été décidé de réfléchir à un aménagement en zone 30 dans le bourg, nous n'en sommes qu'au stade de la réflexion, donc je ne peux pas vous en dire d'avantage mais nous nous dirigeons vers des aménagements du style « rétrécissement » plutôt que des ralentisseurs ...

Je sais que, malgré les efforts faits en matière de travaux de voirie, il reste encore beaucoup de travail mais nous essayons aussi de répartir les zonage de travaux pour que tout ne se fasse pas au même endroit tout le temps... les décisions ne sont pas toujours simples à prendre ! Les travaux intérieurs à la mairie devraient se terminer ce mois-ci. Pour la partie École Cantine Garderie, 3 architectes ont été choisis pour rendre une esquisse d'ici début mars.

En ce qui concerne l'éclairage public, la deuxième tranche de renouvellement devrait se situer aux Quatre Routes (en plus d'un remplacement des luminaires par des LED, ces derniers auront un système d'abaissement en pleine nuit).

Pour les travaux de renouvellement de réseau d'eau entre le Bourg et le Bros-Haut, ces derniers doivent débuter en février.

Il s'agit de remplacer la conduite du bas du bourg (carrefour de la salle polyvalente) jusqu'au château d'eau du Bros Haut, tout en créant une interconnexion entre le réseau du Bourg et celui du Bros Haut. Les entreprises en charge de ces travaux sont Terracol, Hydrau Elec et Noni.

Bien entendu, cela va entraîner quelques perturbations (alimen-

tation, circulation...). Je compte sur votre compréhension pendant cette période. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de renseignements. Le schéma d'assainissement se termine. Je vous en reparlerai un peu plus tard mais dans les grandes lignes se dessine la réfection des lagunes du Bourg par des lagunes sur roseaux comme celles des Quatre Routes.

Nous avons également fait l'acquisition d'un nouveau camion benne, d'une plaque vibrante et d'une mini-pelle (2,5 t). Cela permettra à nos agents de pouvoir effectuer des travaux d'assainissement de voirie (fossés, coupes d'eau...).

Au cours du premier semestre, nous prévoyons d'organiser une réunion d'échanges, nous vous communiquerons la date au plus tôt.

Je profite de ce mot pour vous rappeler que la mise en place du PLUi approche et que bon nombre de terrains aujourd'hui constructibles ne le seront plus « demain ». Suite aux nouvelles règles d'urbanisme, sachez qu'à partir de 2050, aucune artificialisation ne sera possible ! Je ne peux qu'inciter les éventuels vendeurs à se dépêcher.

Sébastien Meilhac

Délestage électrique en Corrèze - Inscription des personnes vulnérables

Dans le cadre de la mise en place par l'État de mesures de gestion des ressources en énergie et afin d'anticiper d'éventuelles coupures d'électricité qui pourraient engendrer des nuisances pour vous ou pour vos proches, la commune d'Albussac souhaite procéder à l'ins-

cription des personnes vulnérables et fragiles sur un registre (L121-6 du code de l'action sociale et des familles).

Si votre état de santé ou celui d'un proche le justifie ou si vous-même (ou un proche) disposez d'un équipement médical particulier, merci de contacter le se-

crétariat de la mairie d'Albussac (tél. : 05.55.28.61.48 ou mairie@albussac.fr) pour le signaler et être inscrit sur le registre.

Sachez que tout sera mis en œuvre pour préserver le bien-être de chacun.

État civil 2022

Naissances

DE SIMONE Athénaïs, Le Pré des Ecoles
DESBEUX Vahiméo, Le Pré des Ecoles
ESCARAVAGE Enzo, La Gardelle
FOURDINIER Romy, Aubiat



Mariages

BREJARD Anne - BELGNAOUI Othmane
COMBES Céline - COSTA Cyril
DAVAL Sylvain - DENYSIAK Marie-Line
MAGNÉ Raymond - LACHAUD Sabrina
TESTAERT Dominique - MARLIAC Valéry



Décès

AMAN Michel, Roussanne
CAPY Claude, Chantarel
CHASTANET née LUDIER Marie Louise, Bros Haut,
LABORDE née RAUST Paulette, Leyx,
LAFARGUE Jean, Bros Haut,
LEYGNAC née LAURENT Marie Louise, Le Mas,
LEYMARIE Gabriel, Chastrusse,
LEYMARIE née CHASTRUSSE Marie-Louise, Moulin de Prézat,
MAISONNEUVE née DOUMÈCHE Simone, Prézat,
PARLANT née DANCIE Antoinette, rue des Commerces,
PERGNE née MESTUROUX Ginette, Prézat
SALGUES Martine, rue des Commerces,
SOLAL née KELLER Christiane, Malbuisson,
TERRACOL née STRUK Paulette, Malbuisson
VIALETTE François Roger, Roussanne,



État civil - Recherches généalogiques

Naissances 1922

ALLEYRAT Louis Mathurin, Prézat
ARDAILLOU Roger Marcel, Les Quatre Routes
BARBAZANGE Jeanne Léone Hélène, Les Quatre Routes
BOIL Jean Camy, Lacroix
BRAY Marie Rose, Le Bourg
BROS Berthe Marie, Prézat
BREUIL Lucien Etienne, Chantarel
CHASTRUSSE Marie-Louise, Madelbos
COMTE Marie-Jeanne Sylvaine, Malbuisson
DANCIE Germaine, La Croix Jaune
DUPUY Albert, Les Quatre Routes
EYRIGNAC Marguerite Françoise Yvette, au Mazernier
FAURE Maria Anna, Prézat
LACHAUD Jean-Michel,
LACHAUD Marie-Noémi, Jassat

LAPLACE Marie-Thérèse, Bois des Porcs
LAURENSOU Marie-Eulalie, Prézat
LEYMARIE Marie-Rose, aux Bastides
LHERBEIL Albert, La Commanderie
LHERBEIL Gilbert Antoine, Bros Haut
MACHEIX Pierre, aux Faux
PATIENT Mathilde, La Maison Grande
PRÉDINAS Albert, Aubiat
PLANCHE Marie-Antoinette, Lavergne
RABÈS René Antoine, Chantarel
SIREYX Jean-Joseph, au Pilou
SOULETIE Marie-Jeanne Lucienne, le Bourg
SOUSTRE Marie-Jeanne, Madelbos
VALLAT Jean, Lavergne
VEYSSIÈRE Marie-Jeanne, Prézat

Mariages 1972

BARBAZANGE Claude Léon - BERGOËND Marie Christine Berthe Madeleine
BASSALER René André - POUJADE Françoise Jacqueline
BOUAL Henri Jean Baptiste - RIVASSOU Janine Andrée
FIALIP Marc Jean Marie - DURAND Mireille Solange Denise
GRIMAL Michel Léon - QUEUIL Bernadette
MOISSON Albert François - GORSE Marcelle
SCHIMANN Michael Peter - VIGNE Colette Berthe Jeanne

Décès 1972

BOURLIOUX Vve PLAS Jeanne Marie Louise, le Bourg
BROS Baptiste, Prézat
CAILLAT Vve LHERBEIL Juliette Claire, La Commanderie
DAUMARD Maria, Lavergne
LABORDE Vve BARBAZANGE Amélie Agathe, Les Quatre Routes
LHERBEIL Baptiste, La Commanderie
NAUDOUX Vve CHASTRUSSE Jeanne, Malbuisson
PEYROUX Yannick, Malmaury
RIBAT Jean, Roussanne
ROULLEAU Vve SERRES Olga Camille, Laumont



Recensement de la population 2023

Cette année, la commune d'Albussac réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **25 janvier 2023** ?

Contactez la commune : **05.55.28.61.48** ou **mairie@albussac.fr**

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements, ...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

3. **identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, ...), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le **05.55.28.61.48**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Valentine et Virginie sont les 2 agents en charge du recensement sur Albussac

Recensement de la population 2023

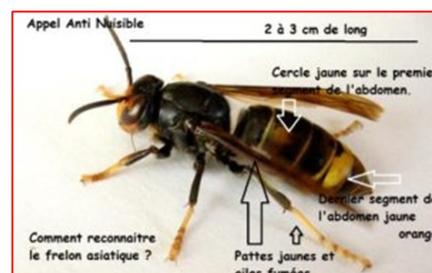
www.le-recensement-et-moi.fr

Frelons asiatiques

En raison des enjeux apicoles, environnementaux et de santé, la municipalité et les habitants se doivent d'agir contre la prolifération de ce nuisible. La commune a démarché une entreprise spécialisée qui, en accord avec les propriétaires, interviendra. Le montant facturé aux particuliers sera de 40 € (le reste étant pris en charge par la commune).

En cas d'observation d'un nid de frelons asiatiques :

- Ne surtout pas intervenir soi-même
- Contacter, au plus tôt, la mairie en indiquant des coordonnées et la localisation du nid
- Des référents de la commune viendront à votre rencontre pour prendre connaissance du lieu de l'intervention.



Travaux

Ci-dessous le détail financier des principaux travaux terminés au cours de l'exercice 2022

	Dépenses H.T.	Subventions attendues ou versées
Voirie	114.729 €	45.000 €
Travaux rénovation énergétique bâtiment mairie	112.253 €	66.027 €
Décoration de Noël	842 €	
Matériel cantine scolaire	4.080 €	3.000 €
Autolaveuse (salle polyvalente)	3.007 €	
Plaque vibrante	1.550 €	
Camion & Mini-pelle	62.344 €	
Travaux toiture & clôture (garderie & école)	3.717 €	

Recensement militaire

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site : [http : // www.mon-service-public.fr](http://www.mon-service-public.fr) en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer dès votre seizième anniversaire.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous

devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions, vous pouvez prendre contact avec le



Centre du Service National
88, rue Pont Saint Martial
CS 93220
87032 LIMOGES Cedex1
Tél. : 05.55.12.69.92

Cantine scolaire

Cela fait 1 an que Frédéric a intégré notre cantine scolaire. Profitons de cette 1ère bougie pour vous donner quelques nouvelles de ce service municipal.

Depuis le 1er septembre 2022, nous avons signé une convention triennale avec l'État appelée « cantine à 1euro ».

Ce dispositif permet de facturer aux familles le prix du repas à 1 € au lieu de 2,70 € (et l'État compense la commune d'un montant de 3 € par repas facturés).

En parallèle, nous nous sommes engagés avec le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) dans le cadre de son PAT (Projet Alimentaire Territorial) dans un accompagnement appelé « cuisine test ». Cette démarche vise à intégrer plus de

produits locaux dans l'élaboration des repas et à diminuer le gaspillage. Notre cuisinier a été accompagné par un nutritionniste et la Chambre d'Agriculture pour cela. Pour information également, notre cantine compte actuellement 3 fournisseurs : l'Épicerie, la Boulangerie et BH Viandes (anciens Ets Pautzet à Ste Fortunade).

Grâce à l'ensemble de ces dispositions, nous pouvons proposer des repas de meilleure qualité tout en baissant le prix de facturation aux familles.



Tarifs des services communaux - Année 2023

Cantine scolaire

repas d'un élève 1,00 €

Garderie scolaire

journée (matin et soir) 1,85 €

½ journée (matin ou soir) 1,00 €

Photocopies (noir & blanc)

format A4 (21x29,7) 0,20 €

format A3 (29,7x42) 0,30 €

Salle polyvalente (tarifs pour les albussacois)

week-end 250,00 €

1 journée (ou soirée) en semaine 150,00 €

Eau (rôle 2023 - consommation 2022)

abonnement 118,00 €

prix du m3 de 0 à 500 1,60 €

prix de 501 à 1.000 m3 1,40 €

à partir de 1.001 m3 1,20 €

Assainissement collectif (rôle 2023 - consommation 2022)

abonnement 100,00 €

m3 eau usée 1,26 €

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Contrôle d'une installation neuve ou réhabilitée 220,00 € **

Contrôle des installations existantes 88,00 € **

**** Suite à la suppression des aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne à compter du 01/01/2019, le coût des contrôles est désormais totalement supporté par les propriétaires.**



TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Depuis le 1er janvier 2023, le SYTTOM 19 met en place l'extension des consignes de tri sur tout le territoire. Le geste de tri est donc simplifié pour vous, tous les emballages se trient et doivent désormais être déposés dans le bac de tri à couvercle jaune (ou couvercle bleu, selon les villages ; vérifier l'autocollant apposé sur le contenant).

Concrètement, depuis le 1er janvier 2023, tous les emballages ont leur place dans le bac de tri à couvercle jaune (ou bleu). Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés aux côtés des emballages en métal, en papier, en carton et en verre. **Depuis le 1er janvier 2023, il est possible de déposer dans le bac à couvercle**

jaune (ou bleu) les emballages en métal, en papier, en carton, les briques alimentaires, et tous les emballages en plastique sans exception.

Plus de simplicité dans les règles de tri, c'est moins d'hésitations !

Pour les habitants, le bénéfice est immédiat avec un geste de tri quotidien facilité qui deviendra, nous le souhaitons, systématique. Pour la commune, moins d'erreurs dans le bac, moins de refus en centre de tri et donc un plus fort taux de recyclage à l'échelle du territoire.

Vous avez reçu en décembre 2022 un courrier d'information accompagné d'un mémo tri pour vous accompagner dans ces nouvelles habitudes de tri. Une affiche de sensibilisation est également déployée sur tout le territoire et une nouvelle signalétique est apposée sur tous les bacs de tri du territoire.



Extension des consignes de tri, les 3 règles à retenir :

1. C'est un emballage ? Vous prouvez le déposer dans le bac de tri !
2. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
3. Déposez vos emballages dans le bac, séparés les uns des autres.

Depuis le 1er janvier 2023, plus de doute, tous les emballages se trient !

ATTENTION AUX ARNAQUES

Le phishing est une technique frauduleuse utilisée par les pirates informatiques pour récupérer des informations (généralement bancaires) auprès d'internautes.

Le mail (rédigé en langue anglaise ou française) usurpe l'identité d'une entreprise (banque, site de commerce électronique, ...) et invite les internautes à se connecter en ligne par le biais d'un lien hypertexte. Il leur est demandé de mettre à jour des informations les concernant, en prétextant par exemple une mise à jour du service, une interven-

tion du support technique, ...

Ainsi, par le biais du formulaire, les pirates réussissent à obtenir les identifiants et mots de passe des internautes, leurs données personnelles ou bancaires (numéro de client, numéro de compte en banque, ...).

Grace à ces données, les pirates sont capables de transférer directement l'argent sur un autre compte.

Comment se protéger :

- ne cliquez pas directement sur le lien contenu dans le mail,
- méfiez-vous des formu-



lares demandant des informations bancaires. Dans le doute, contactez directement votre agence par téléphone,

- assurez-vous, lorsque vous saisissez des informations sensibles, que le navigateur est en mode sécurisé, c'est-à-dire que l'adresse dans la barre du navigateur commence par *https* et qu'un petit cadenas est affiché dans la barre d'état au bas de votre navigateur.

Contact :

judiciaire@gendarmerie.

interieur.gouv.fr

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

GARAGE

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP



PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m² ouverte : DP

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : aucune formalité

• < 40 m² : DP

• > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une **enquête publique** sur le projet de révision du plan de zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune d'Albussac se déroulera du **mardi 21 février au vendredi 24 mars 2023 à 12 heures inclus**.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, pro-

positions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie d'Albussac - 1 rue du Stade - Le Bourg - 19380 Albussac (ou par courrier électronique : mairie@albussac.fr).

De plus, le commissaire enquêteur, **M. André CHOURY**, sera

présent à la mairie d'Albussac pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le mardi 21 février 2023 de 10 heures à 12 heures,
- Le samedi 11 mars 2023 de 9 heures à 12 heures,
- Le vendredi 24 mars 2023 de 10 heures à 12 heures.

MARIANNE DU CIVISME

Le 12 novembre 2022, avait lieu à Sarran, la remise du diplôme de la Marianne du civisme. Cette distinction était décernée aux communes ayant enregistré une bonne participation de leurs électeurs aux élections présidentielles et législatives 2022. Notre commune était représentée par Sabrina Lachaud, adjointe au maire d'Albussac.



FONDATION DU PATRIMOINE

La Commune d'Albussac a adhéré à la Fondation du Patrimoine Limousin.

L'objet social de la Fondation du patrimoine couvre toutes les expressions du patrimoine. Tous les **types de bâtiments** : musées, théâtres, demeures, lieux de culte, moulins, fabriques, fontaines, ouvrages d'art... Mais aussi le **patrimoine non bâti** comme les paysages, milieux naturels, espèces en danger, mobiliers, véhicules, lieux de mémoire et même **immatériel** comme les savoir-faire. Depuis sa création,

la Fondation a pour priorité de sauver le patrimoine rural, non protégé et en péril.

Le Portail du patrimoine www.fondation-patrimoine.org

est un site d'information consacré au patrimoine et aux enjeux de sa restauration. Avec des contenus accessibles à tous, ce portail a vocation à :

- faire découvrir toute la diversité du patrimoine français
- présenter les acteurs impliqués aux côtés du patrimoine, ...

Plus spécifiquement, le Portail du patrimoine a pour ambition



d'accompagner les propriétaires en particulier les collectivités, dans la réalisation de leurs projets. Aides à la restauration, acteurs pouvant être sollicités, accompagnement de la Fondation du patrimoine... Le Portail du patrimoine est un outil clé pour les propriétaires, pas à pas, pour mener votre projet en toute sérénité.

LE MOT DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Albussac Gym

Les cours de gym ont repris au début du mois de novembre, toujours encadrés par Lise, le lundi soir de 20 h à 21 h à la salle polyvalente (renforcement musculaire, cardio,...). Le 1er cours est gratuit, puis 30 €/trimestre.

Nouveauté !!

Depuis le 7 novembre, ont commencé des cours de danses de salon (tchatcha,



salsa, batchata, ...). Possibilité de venir seul(e) ou en couple ; les débutants sont acceptés. Les cours sont encadrés par Olivier, le mardi de 20 h à 21 h à la salle polyvalente. Le 1er cours est gratuit ! Puis 40 €/trimestre.

En 2023, les concours de belote reprennent ! Les dates sont : 21 janvier, 4 février et 18 février à partir de 20 h toujours en équipe, à la salle polyvalente.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06.30.26.41.76

Nous vous souhaitons une Bonne Année 2023.



Présidente :
Carole EYROLLE

F.N.A.C.A. A.C.P.G. Albussac

Je ne peux débiter ce mot sans avoir une pensée pour les familles endeuillées au cours de cette année 2022 par la perte de nos 2 amis et adhérents, Gilbert Peyroux et Roger Vialette.

Après une année 2022 encore perturbée par des mesures sanitaires liées à la COVID 19, la cérémonie 2023 du 19 mars sera célébrée selon les dispositions

classiques : rendez-vous au Monument de la place de l'Eglise Saint Martin d'Albussac dimanche 19 mars à 11 heures.

A priori, le repas annuel du 8 mai se déroulera comme prévu.

Meilleurs vœux de bonheur pour l'année 2023 et, plus particulièrement, de bonne santé pour tous.



Président :
Jean LAURENSOU

Familles Rurales d'Albussac

Les activités du deuxième semestre 2022 ont été bousculées par les virus ou la météo :

- * la sortie au cinéma de Tulle, annulée !
- * la traditionnelle chasse aux bonbons d'Halloween, très écourtée par un orage spectaculaire : les enfants (avec des bonbons plein les poches) sont rentrés chez eux trempés... !



Nous renouvelons notre implication au sein du Collectif des Associations Albussacoises pour 2023 : cette participation donne un coup de pouce financier très appréciable et permet de mettre en place des animations et/ou activités à tarif minime pour les enfants et/ou leur famille.

A noter dans vos agendas : le spectacle du **12 février** à la salle polyvalente : « Petite exploration en territoire Utopique ». Entrée gratuite.

Pour connaître nos prochains rendez-vous, renseignements auprès de Chrystelle (06 11 39 44 53) ou d'Isabelle (06 71 51 99 86).

Nous rappelons que, pour participer aux différentes activités, l'adhésion est obligatoire : **20 € par an et par famille**.

BONNE ANNÉE 2023

Société de chasse d'Albussac

Nous voici à la mi-saison.

Depuis l'ouverture, nous avons effectué nos trois lâchers de faisans annuels qui ont plutôt bien fonctionné ; nous apercevons nombre d'oiseaux en cette fin d'année. Un très bon mois d'octobre en ce qui concerne les migrateurs, les palombes étaient au rendez-vous.

Petit rappel à tous les chasseurs : il est obligatoire de créer son compte SIA (Système d'Information sur les Armes) sur le site : www.service-public.fr pour déclarer vos armes. Pour cela, vous devez posséder une adresse mail ; si vous n'en avez pas, je vous conseille de vous rapprocher d'un proche, ou de votre armurier (qui vous prendra

une participation comprise entre 30 et 40 €).

Merci à tous les bénévoles de la société de chasse pour leur participation à la mise en place des clôtures de cultures et à l'ouverture du chemin qui part du Mazernier et qui descend à la Prade.

Merci aussi à tous les bénévoles qui ont œuvré pour que les festivités d'été se déroulent dans la plus grande convivialité. Cela représente un travail conséquent. Le monde associatif a besoin de ces personnes qui donnent de leur temps.

Nos prochains rendez-vous : les concours de belote de la



chasse, et du foot reprennent cette année. Les dates retenues sont le 21 janvier, le 4 février et le 18 février 2023.

La société de chasse et moi-même vous souhaitons une

BONNE ANNÉE ET BONNE SANTÉ 2023.

Président :
Raymond MAGNÉ

U.S.F.V. Albussac Neuville

Les licenciés de notre club de football de l'USFV Albussac Neuville ont rechaussé les crampons pour une nouvelle saison sur le Stade Municipal du 16 Août 1942.

Notre équipe masculine, auréolée de son titre honorifique de vice-champion de la Corrèze 2021-2022 de Départementale 4 et son accession au niveau supérieur, connaît un départ difficile même si quelques victoires viennent soulager le moral des troupes avant la trêve hivernale. Une entame de saison en Départementale 3 délicate avec une succession de blessures qui handicape le groupe mais nous espérons faire une meilleure seconde partie de championnat afin d'assurer le maintien en fin de saison pour le retour de notre club dans cette division. La coupe sera peut-être aussi envisageable si l'effectif revient à son niveau.

Notre équipe féminine, elle aussi honorée du titre de vice-championne de la Corrèze 2021-2022 de Départementale 2, fait un parcours plus que valorisant en terminant à la 4^{ème} place de sa poule de brassage malgré un effectif plus que restreint. La seconde partie de saison se déroulera donc dans le championnat de Départementale 1 et nos filles feront en sorte de faire honneur aux couleurs du club ainsi qu'une épopée en coupe.

Nous remercions les dirigeants responsables pour leur dévouement lors des entraînements et des compétitions de Cyrille Sauvan et son adjoint François Plas pour la section masculine et Roland Trémouille et Armindo Teixeira pour la section féminine qui prennent tous de leur temps pour suivre les équipes.

Notre école de football ne pouvant plus se suffire à elle-même sur le plan des effectifs, le club a décidé d'incorporer en entente avec l'AJAX ses joueurs et joueuses ainsi que Cyrille Sauvan qui intègre l'équipe des entraîneurs de la catégorie U13. En U17 nous assistons à une saison difficile, nos U15 font une première partie satisfaisante et ont la possibilité d'évoluer un niveau au-dessus lors de la deuxième partie de saison. Nos U13 convoqués incorporant les 3 équipes de cette catégorie font une représentation plus qu'honorable de l'USFV Albussac Neuville. A noter notre jeune gardien U13, Hugo Boismorant, qui a passé le premier stage de détection au niveau district de sa catégorie et a été sélectionné pour la suite des stages.

L'activité et la continuité de notre association sportive ne seraient rien sans tous nos bénévoles licenciés ou non qui contribuent à pérenniser l'existence de l'USFV Albussac Neuville. Le club remercie toutes ces personnes qui œuvrent pour la logistique lors des manifestations et grandement ceux qui donnent un coup de main à la buvette ainsi que nos arbitres de touche les samedis et dimanches pendant les compétitions sportives.

Nous allons vous proposer prochainement le retour des concours de belote qui auront lieu cet hiver.

L'USFV Albussac Neuville remercie Mr Meilhac Sébastien (maire d'Albussac) et Mr Moisson Albert (maire de Neuville) ainsi que leurs conseillers municipaux respectifs pour

leur fidélité et leur soutien envers notre association. Nous joignons à ces remerciements les agents communaux pour l'entretien du Stade Municipal du 16 Août 1942 d'Albussac.

Le club remercie tous les partenaires publicitaires du calendrier, dont la participation financière, cumulée à vos dons, assure la pérennité de notre association sportive sur le plan budgétaire.

L'USFV Albussac Neuville a une grosse pensée pour les anciens du club, disparus ou encore présents sur le bord du stade, qui ont œuvré pour le club pour qu'à ce jour, il existe encore.

L'USFV Albussac Neuville vous souhaite à tous et toutes une bonne et heureuse année 2023.

Président :
Guillaume TRÉMOUILLE



Les Amis de la Franche Valeine

Le club a tenu son assemblée générale le **19 novembre**, le conseil d'administration a renouvelé sa confiance au bureau en place.

L'effectif des adhérents se maintient et nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents.

Du 7 au 12 septembre, c'est un bon groupe qui a découvert ou redécouvert l'Alsace. Il y en avait pour tous les goûts : de l'extraordinaire musée de l'automobile de Mulhouse à la visite



d'anciennes galeries de mines d'argent vers Sainte Marie aux Mines, au passage dans une fabrique de choucroute. Des

visites guidées ou libres dans les villes de Strasbourg, Colmar, les villages de Riquewhir, Ribeauvillé, Eguisheim, Kaysersberg, ..., la route des vins, quelques spécialités alsaciennes au menu, peu de cigognes – déjà parties vers les pays chauds – et très peu de pluie comme à chacune de nos sorties.

Samedi 17 septembre, nous avons connu une forte participation autour d'un repas couscous.

2023 a débuté par la dégustation de la galette, samedi 7 janvier à 15 h. avec une animation en chansons de nos jeunes années.

Dimanche 29 janvier à 14 h aura lieu notre traditionnel loto, l'ouverture des portes se fera à 13h30. Cette animation connaît un vif succès avec les très nombreux lots de qualité mis en jeu ;

Comme d'habitude nos adhérents offrent un lot au club, les commerçants nous en proposent, et le club achète les lots de la dernière partie à carton plein et complète les autres parties.

Devant le succès de la super quine « Cochonnailles » proposée l'an dernier, avec un cochon élevé sur la commune et l'aide précieuse de Bébert, nous renouvelons l'opération. Cette année, la dernière quine s'appellera « Dédé revient », clin d'œil au cochon d'un célèbre jeu à gratter. Si vous ne pouvez venir et que vous souhaitez participer, vous trouverez des cartons en

pré-vente soit auprès de nos adhérents, soit auprès des commerçants du bourg pour la somme de 4 € le carton.

Dimanche 26 février à partir de 14h.30, nous proposons une après-midi « crêpes » ouverte à tous.

Vente de boissons et de crêpes réalisées sur place avec une animation Karaoké : un fichier fourni de chansons permettra à chacun de s'amuser et de passer un bon moment ;

Notre repas de Printemps aura lieu le **samedi 08 avril**.

Nous effectuerons une sortie d'une journée le **mardi 6 juin** avec la visite de la coutellerie de Laguiole, des plateaux de l'Aubrac et un déjeuner au buron du Ché.

Nous proposons un séjour en Cantabrie, pays basque espagnol. Nos adhérents ont pour la plupart beaucoup voyagé et il s'avère que cette région, traversée par certains pour se rendre au Portugal, est moins connue. Avec des paysages contrastés entre les sommets des Pics d'Europe et les plages des cotes cantabriques, la découverte de villages pittoresques, ce voyage aura lieu **du 25 au 29 septembre** et est ouvert à tous les albussacois.

Un mot de notre section « jeux de société » qui a bien pris ses marques et se déroule tous les jeudis après midi à la salle Raymond Raoul de 14 h. à 18 h. Joueurs débutants ou confirmés, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour une partie de scrabble, de Rumiskub chiffres ou lettres, de triominos, d'Uno, ...

Et quand il fait beau, venez disputer une partie de boules !

Prenez soin de vous, bonne année 2023 à tous.

Présidente :
Renée TRÉMOUILLE



Association des Parents d'Élèves

Même si depuis 2 ans, l'A.P.E. a fait un maximum d'effort pour maintenir et adapter plusieurs manifestations au profit de l'école, il a été décidé de reporter notre traditionnel loto à novembre 2023.

Cependant, pour clôturer la fin de l'année 2022, l'école s'est ornée des couleurs de Noël pour proposer aux enfants une sortie le 15 décembre suivie d'un goûter de Noël (offert par l'A.P.E.).

Sans oublier, le 16 décembre, le repas de Noël, concocté par Fred, pour toute l'école.

Le dimanche 18 décembre, l'A.P.E. a repris la formule du marché de Noël, sur la place, regroupant école, commerçants et parents d'élèves. Les différents stands présents proposaient soit des objets, soit de la

déco ou encore diverses sortes de gourmandises. Merci aux exposants d'avoir accepté de participer et au Père Noël d'être passé faire un petit coucou aux enfants.

Nous remercions également tous ceux qui aident notre association à mener à bien des projets, car tous les bénéfices reviennent aux enfants de l'école.

A très bientôt pour les prochaines manifestations.

À vos agendas :

- 5 mars : après midi projection & goûter (salle polyvalente)
- 15 avril : fête du cochon à Neuville. L'A.P.E. participera à l'événement

- avril : projet trail en cours de réflexion
- juin : voyage scolaire
- 30 juin : fête de l'école.

Bureau A.P.E.

Présidente :

ERCOLANI Keiko

Trésorière :

CHASSAGNE Magali

Trésorière adjointe :

BASSALER Marianne

Secrétaire :

ROBINET Agnès

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année !!!!!



L.A.Mi.Co.T.T. - Tennis de Table

Fin de phase à suspens pour L.A.Mi.Co.T.T.

Avec une soixantaine d'adhérents, l'effectif du club est stable par rapport à l'année dernière.

Cette année, 6 équipes sont engagées en championnat.

En Régional 3, notre équipe 1 avec 1 victoire, 1 match nul et 4 défaites aura l'occasion de valider son maintien lors de la dernière journée contre Boisseuil. Match qui s'annonce très serré au vu du classement des joueurs adverses.

Notre équipe 2 elle aussi en régional 3, avec 5 victoires et 1 défaite est actuellement 2^{ème} à égalité de points avec le 1^{er} Bergerac (mais avec un moins bon goal average). Il faudra espérer un carton plein de nos joueurs lors de la dernière journée contre Lindoise afin de ravir la montée à nos adversaires.

En pré-régional, avec 5 défaites et 1 victoire, notre équipe est actuellement 7^{ème}. Une phase compliquée mais pleine de promesses pour cette équipe dont la majorité des joueurs découvraient pour la première fois ce niveau. Avec un maintien quasi assuré, c'est sans pression mais avec l'envie de bien finir que nos joueurs recevront à EBM lors de la dernière journée.

En Départemental 1, avec 2 victoires et 4 défaites, l'objectif du maintien est assuré. Avec la réception de la Xaintrie lors de la dernière journée, l'équipe aura l'occasion en cas de succès de grappiller une place supplémentaire et pourrait finir 5^{ème}.

En départemental 3A, l'équipe se trouve actuellement 1^{ère} de poule (à égalité avec EBM mais avec un meilleur goal average) avec 5 victoires et 1 match nul. L'objectif de se qualifier pour jouer la montée le 16 décembre à Tulle contre les 1ers de la poule B et C est donc en vue. Il faudra néanmoins assurer un succès le plus large possible lors de la prochaine journée contre Sarroux St Julien.

En départemental 3B, malgré un nul prometteur lors de la première journée, l'équipe composée de jeunes du club et de débutants n'a pas encore goûté au succès dans une poule assez relevée. Lors de la dernière journée, à l'occasion de la réception de la lanterne rouge, nos joueurs auront à cœur de bien terminer la phase.

Avec 7 équipes engagées en coupe de la Corrèze, L.A.M.i.C.o.T.T a pour objectif de conserver son trophée qu'elle détient depuis 3 ans et de briller dans le trophée Patrick Blavignat nouvellement créé en hommage à l'ancien président du club du Pays de Beynat.

Enfin, cette année, le club s'est ouvert au handicap avec la création d'une section handisport. En lien avec la responsable handisport de la Nouvelle-Aquitaine et avec le centre des Neuf Pierres à Tulle, nous avons organisé une première séance découverte au mois de novembre. De nouvelles manifestations sont prévues (notamment une compétition nationale en début d'année 2023) et de nouveaux créneaux

d'entraînements dédiés pourraient voir le jour en fonction de la demande.

Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles qui chaque semaine permettent au club de continuer d'exister et de se développer. Je remercie aussi nos partenaires privés et institutionnels et notamment la mairie d'Albussac qui nous soutiennent humainement, matériellement et financièrement.

Je vous adresse à toutes et tous mes meilleurs vœux pour l'année 2023.

Sportivement.

Président : Tim TRAINS



Corrèze DANSE

La danse classique continue son envol ...

Depuis maintenant un an et notre installation en Corrèze, notre association continue son chemin grâce à un accueil favorable de la part des municipalités d'Albussac et de Beynat. Les cours de danse classique sur plusieurs niveaux sont dispensés à Beynat dans le Foyer Pierre Demarty.

Nous avons une dizaine d'élèves sur deux niveaux de 6 à 11 ans qui ont bien progressé depuis un an. De même, notre cours de barre au sol continue d'attirer des adultes les mercredis soirs. Ils prennent plaisir à retrouver et à garder la forme avec les mouvements d'étirement, de gainage et de souplesse inspirés par la danse classique.

Le 11 décembre 2022, nous avons présenté au Foyer Pierre Demarty un spectacle, « Féerie de Noël » sur les chorégraphies de Cécile Däniker invoquant l'esprit de Noël. Nous serons rejoints par des élèves de l'école de musique de Malemort qui suivent leur formation à Beynat dispensée par leur professeur de piano et d'accordéon, Marjolaine Chenut.

En juillet dernier, nous avons eu notre stage de danse classique à la Grange aux Fées d'Aubiat. C'était un plaisir d'accueillir et de revoir 8 de nos anciens élèves de



Poissy pour 2 semaines de travail intensif de perfectionnement de la danse. Ils ont pu aussi profiter du beau temps pour se détendre au Lac de Miel.

L'année 2023 verra la mise en place de conférences suivies de projection de films sur la danse. L'art de la danse classique trouve ses racines en Europe. Le souhait de notre association est de mieux faire connaître les origines et l'influence des grands chorégraphes souvent français, sur le développement de cet art qui a pris un essor mondial.

La première conférence et projection de film sera sur le thème du ballet « La fille Mal Gardée » (1789) de Pierre Gardel. Celui-ci est considéré comme un des plus anciens ballets d'action encore dansé de nos jours. La conférence aura lieu le dimanche 12 mars 2023 à 15 heures au Foyer Pierre Demarty à Beynat. L'entrée sera gratuite.

Nous clôturerons l'année scolaire 2022-2023 par un spectacle de danse le dimanche 2 juillet 2023 au Foyer Pierre Demarty de Beynat à 15 heures. Les élèves de musique de Beynat nous rejoindront à cette occasion. Nos jeunes talents auront le plaisir de

partager leur enthousiasme et leur amour de la danse sur des nouvelles chorégraphies. Le spectacle est destiné à tout public et l'entrée sera gratuite

Nous proposons des cours à partir de 4 ans (éveil à la danse). Toute l'année, vous pouvez venir et faire un cours d'essai et vous inscrire si cette activité vous plaît.

Les cours actuels sont donnés au foyer Pierre Demarty à Beynat selon les niveaux suivants :

Eveil : 4-6 ans Mercredi matin sur demande minimum de 3 enfants

Initiation : 6-8 ans Mercredi 10h00-11h30

Elémentaire : 7-10 ans Lundi 17h00-18h30 et Mercredi 16h00-18h30

Barre au sol (ados-adultes) : Mercredi 18h00-19h00

Si vous êtes intéressé, merci de nous contacter : 06 71 18 64 71
Courriel :

cecile.daniker@wanadoo.fr

Site Internet :

<https://www.correzedanse.fr>

NB : Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscriptions



Albussac

Mairie
1, rue du Stade
Le Bourg
19380 ALBUSSAC

Téléphone : 05 55 28 61 48
Télécopie : 05 55 28 30 55
Messagerie :
mairie@albussac.fr

Horaires : du lundi au
samedi de 8 h.30 à 12 h.

Visitez notre site :
www.albussac.correze.net



AGENDA 2023

7 janvier : galette du club des Amis de la Franche Valeine

21 janvier : concours de belote du foot

29 janvier : loto du club des Amis de la Franche Valeine

04 février : concours de belote de la chasse

12 février : spectacle « Petite exploration en territoire Utopique »

18 février : concours de belote

22 février : débat théâtral (CCXVD)

26 février : crêpes du club des Amis de la Franche Valeine

8 avril : repas du printemps du club des Amis de la Franche Valeine

30 juin : fête de l'école

22 juillet : festivité organisée par le collectif

26 août : festivité organisée par le collectif

16 septembre : table ouverte du club des Amis de la Franche Valeine

18 novembre : Assemblée Générale du Club des Amis de la Franche Valeine et repas

Agence Postale Communale et Bibliothèque

Téléphone : 05.55.28.16.94

Horaires : du lundi au samedi de
9 h.30 à 12 h.



Nouveau

À partir du 1^{er} janvier 2023, tous vos emballages se trient et vont dans *le bac jaune!*

Tous les emballages en *plastique*

↳ Bouteilles, flacons, pots,
barquettes, sachets, films
plastique, tubes...



Nouveau



Emballages en *métal*



↳ Bouchons, couvercles,
capsules médicaments, boîtes
de conserve, barquettes alu...

Emballages en *papier et carton*



↳ Briques alimentaires,
cartonnettes, boîtes,
sacs en papier...



AMÉLIORONS VOTRE HABITAT

Communauté de communes *Xaintrie Val'Dordogne*



Xaintrie
Vallée de la Dordogne
Communauté de Communes

Des travaux dans votre logement ?

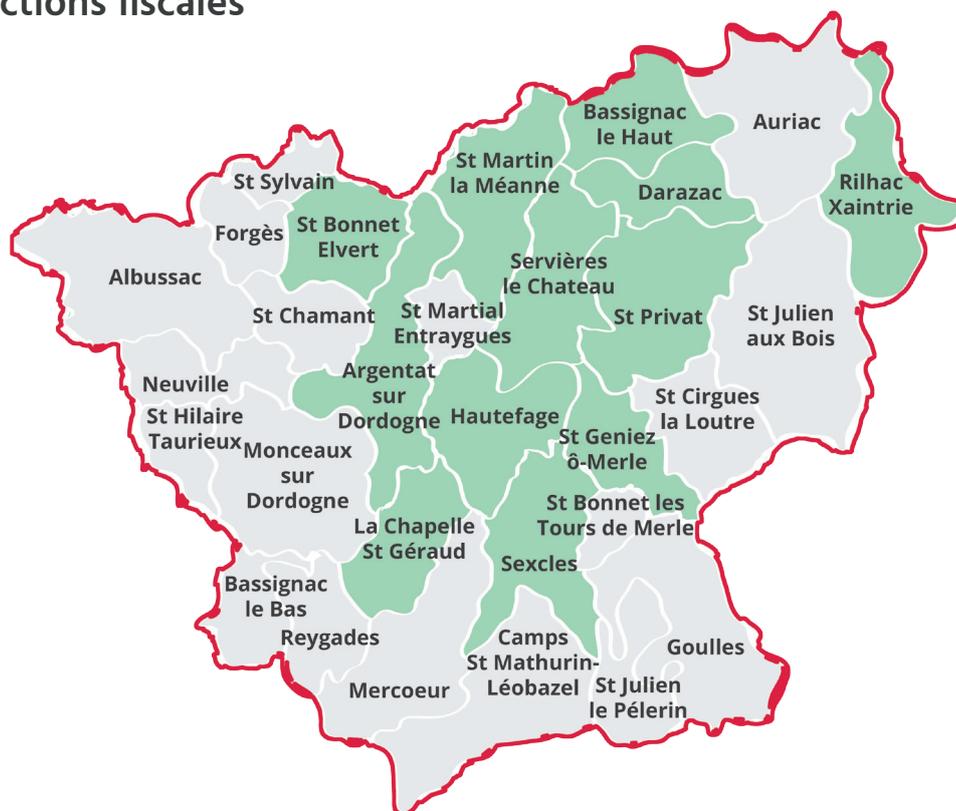
L'interco vous accompagne !

conseils - financements - montage de dossiers

La Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne a lancé son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Ce dispositif permet aux propriétaires occupants et bailleurs de réhabiliter leurs logements.

Vous pouvez ainsi bénéficier :

- de subventions (Anah, Conseil Départemental, Communauté de Communes, Communes...)
- d'une assistance gratuite tout au long de votre projet
- de déductions fiscales



— L'ensemble du territoire de Xaintrie Val'Dordogne bénéficie de l'OPAH

● Communes mettant en oeuvre des aides supplémentaires

1

J'envisage de réaliser des travaux
Je prends contact avec SOLIHA

2

SOLIHA effectue une visite gratuite de mon logement
Je bénéficie du diagnostic d'un technicien pour définir mon projet de travaux

3

Je fais réaliser mes devis
Par des artisans que je choisis

Pour quels travaux ?



Economies d'énergie

Rénovation énergétique globale (isolation, chauffage, menuiseries, ventilation, ...)



Adaptation du logement

Travaux de maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées



Rénovation globale

Réhabilitation de logements dégradés



Ravalement de façade

Ravalement et restauration des façades dans huit centres-bourgs

Le + du dispositif

Un accompagnement gratuit et personnalisé réalisé par Soliha (mandaté par l'intercommunalité) : visite et diagnostic technique du logement, accompagnement à l'élaboration du projet, montage et suivi des dossiers de subventions.

Les prérequis

- Seuls les projets non commencés peuvent être financés
- Les travaux doivent être réalisés par des entreprises

Les étapes de mon projet

4

SOLIHA m'accompagne pour mobiliser les subventions

Je suis ainsi sûr de réduire au maximum ce qui me reste à financer

5

Je fais réaliser mes travaux

Attention ! Ne commencez pas les travaux avant d'avoir reçu l'accord des financeurs

6

Je perçois les subventions

Avec SOLIHA, je réalise les demandes d'avances, d'acomptes et de soldes des différentes subventions



Xaintrie
Vallée de la Dordogne
Communauté de Communes

Avec l'OPAH, l'équipe de professionnels de l'habitat de SOLIHA LIMOUSIN intervient gratuitement pour conseiller les propriétaires sur leurs travaux en optimisant leur plan de financement et les accompagne pour mobiliser l'ensemble des aides possibles.

Renseignez-vous !

SOLIHA LIMOUSIN

05 55 20 58 65

opah-xaintrie@soliha.fr

Permanences tous les premiers vendredis du mois alternativement
à Argentat-sur-Dordogne (CIAS Xaintrie Val'Dordogne, rond-point du Pêcheur)
et à Saint-Privat (Mairie)

Opération réalisée en partenariat avec

